

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. David Corthay par le bureau d'architecture Willy Roserens pour la création de forages sur la parcelle n° 15464, folio n° 90, zone R3, lieu-dit Le Bry à Verbier, coord. 2582900/1104760

M. Christian Maret par le bureau d'architecture Philippe Bruchez pour la modification des ouvertures du projet autorisé n° 219.12 sur la parcelle n° 18616, folio n° 97, zone V1, à Montagnier, coord. 2583350/1102595

M. Willy Gabbud par le bureau d'architecture André & Christophe Salamin pour la création d'un tambour d'entrée sur la parcelle n° 10512, folio n° 101, zone V1, à Versegères, coord. 2584180/1101540

Mmes Clara et Laura Benatouil par le bureau Fima Architecture SA pour la pose d'un Velux sur la parcelle n° 5146, folio n° 133, zone M5, lieu-dit Les Avoutzons à Verbier, coord. 2584100/1105550

M. Daniel Von Wyss par le bureau Fima Architecture SA pour la pose de 5 Velux et d'un canal de cheminée sur la parcelle n° 5146, folio n° 133, zone M5, lieu-dit Les Avoutzons à Verbier, coord. 2584100/1105550

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.